



CONVOCATION

Cher Adhérente, adhérent,

L'**assemblée générale** de notre association se tiendra **le dimanche 13 février 2022 à partir de 14h à Ménéac** chez Ouest Evasion, lieu-dit Landual.

Les dispositions sanitaires, jusqu'au 24 janvier 2022, ne permettent pas une arrivée la veille au soir pour ceux qui auraient souhaité bivouaquer. En effet, dans le cas de la vie associative, les regroupements conviviaux sont proscrits. C'est pourquoi le repas habituel en commun ne sera pas possible pas plus que la galette des rois en fin de réunion. Si toutefois ces dispositions devaient être allégées au-delà du 24 janvier nous vous en ferions part.

L'ordre du jour est donc le suivant :

- à 14h00 début de l'AG statutaire comprenant :
 - rapport moral et d'activités
 - approbation des comptes de l'exercice 2021
 - approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2022
 - élection du conseil d'administration puis constitution du bureau
 - projet des activités 2022

- à 16h00 les (ré)adhésions seront possibles

Nous souhaitons vivement votre participation malgré les conditions restrictives auxquelles nous sommes confrontés. Si toutefois cela ne pouvait être le cas, conformément aux statuts et règlement intérieur, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci joint dûment rempli et signé, ou en l'envoyant au siège social de l'association ou par mail, dont les adresses figurent ci-dessous.

Très amicalement,
le président,
Thierry

POUVOIR

Je soussigné M....., demeurant à
Donne pouvoir à M, demeurant à.....,
pour me représenter à l'assemblée générale de l'association BREIZHLAND qui se tiendra le 13 février 2022 à Ménéac, pour prendre part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature

Association loi 1901 déclarée en préfecture du Finistère sous le numéro 291002630

BREIZHLAND – 4, La Garenne- 56220 Limerzel

jeanluc-clair@wanadoo.fr

WWW.breizhland.com